

## INFOS-ASEOR

N°21-2<sup>ème</sup> Semestre 2006

*Rappel : L'ASEOR a toujours travaillé avec un souci d'indépendance totale sur un plan politique.  
Elle ne reçoit aucune subvention de quelque organisme que ce soit.*

### ***Quel cadre de vie pour nos enfants ?***

Nos élus et l'Etat sont très actifs depuis le début de cette année et leurs objectifs se précisent quant à l'aménagement de l'Ile de France et en particulier de notre territoire.

Les intentions de l'Etat concernant l'opération d'intérêt National (OIN) : *Massy-Palaiseau- Saclay- Versailles- Saint Quentin en Yvelines* ont été précisées dans un deuxième rapport du Préfet de Région paru le 17 juillet 2006.

Il ne s'agit plus d'un objectif de 50.000 à 100.000 emplois mais de 100.000 emplois avec la construction de 80.000 logements sur l'ensemble des 50 communes de ce territoire.

De son côté le Conseil Régional de l'Ile de France a voté le 23 juin « la Vision régionale » qui donne les orientations générales pour l'aménagement de la région.

Il est prévu, entre autre, la construction de 60.000 logements par an.

Les Projets de PLU (plan local d'urbanisme) dans toutes nos communes voisines : le PLU de Palaiseau approuvé le 12 juillet, le PLU de Gif sur Yvette à l'enquête publique, le PLU de Villebon à nouveau à l'étude, les PLU des Ulis et de Bures déjà opposables font l'objet de modifications.

Le schéma directeur du plateau de Saclay, qui avait l'avantage de préciser les terres agricoles à préserver et de limiter l'urbanisation, est en cours d'abrogation. A notre connaissance aucun SCOT (schéma de cohérence territoriale) n'est prévu pour le remplacer.

Tous ces projets, schémas et plans s'imposent sur notre territoire et auront une incidence directe sur notre cadre de vie.

Nous nous devons d'agir auprès de nos élus, avant qu'il ne soit trop tard.

Les années 2007 et 2008 étant des années d'élections le but de nos élus et de l'Etat est de tout figer avant, afin d'éviter toute remise cause.

***Soyons vigilants,  
restons en éveil prêts à réagir.***

## LES ACTIONS SUR LA COMMUNE D'ORSAY

### ■ **La modification du POS :**

Un projet de modification du plan d'occupation des sols de la commune d'Orsay a été soumis au public lors de l'enquête qui s'est déroulée du 12 juin au 13 juillet 2006.

Contrairement à certaines déclarations dans un tract, l'ASEOR a alerté en premier la population sur l'amputation du parking des Planches et est intervenue auprès des riverains. Nous avons apprécié les actions qui ont suivi mais souhaitons rétablir la vérité et « rendre à César ce qui lui appartient ! ».

Ce qui compte finalement est le retrait de cette modification par Madame le Maire.

### ■ **Réunion avec Madame le Maire**

L'ASEOR a rencontré le 28 septembre Madame le Maire pour régler un certain nombre de dysfonctionnements entre la Municipalité et l'ASEOR.

Les sujets suivants ont été abordés :

l'efficacité des Commissions extra Municipales :

-Les circulations douces : les réunions devraient être reprises

-Le stationnement : certaines zones affectées au stationnement payant n'étant pas en accord avec les conclusions de la commission, l'ASEOR a demandé que les membres de la commission soient tenus informés et non mis devant le fait accompli.

-Les visites de quartier L'ASEOR a regretté l'inefficacité des dernières visites et le manque de suite donnée aux constats. Il a été décidé de les reprendre et de veiller à ce que des décisions soient prises.

Le programme des prochaines visites est :

-Mondétour-côteau jeudi 9 novembre à 10h00

-Le Centre jeudi 23 novembre à 10h00

-Le Guichet jeudi 7 décembre à 10h00

-les permis de construire

Il est décidé que l'ASEOR rencontrera périodiquement le service urbanisme pour faire le point sur les permis de construire.

## LES ACTIONS AUPRES DES COMMUNES VOISINES

### ■ **Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville de Gif sur Yvette**

L'ASEOR, agréée sur la commune de Gif sur Yvette, a suivi dès le début l'établissement du projet de PLU et a donné un avis avec réserve le 19 septembre (avis disponible sur le site de l'ASEOR). Ce dernier a porté essentiellement sur le secteur de Moulon, seule zone limitrophe avec Orsay. L'ASEOR a rappelé qu'il existait un schéma de secteur de Moulon approuvé en 1996 et qui était toujours opposable.

### ■ **Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville de Palaiseau**

Le PLU de la ville de Palaiseau a été voté par le Conseil Municipal le 12 juillet 2006, la commission d'enquête ayant remis le 15 juin son rapport sur l'enquête publique qui s'est déroulée du 13 mars au 13 avril.

Dans ce rapport volumineux nous avons noté que :

- la commission a constaté que le règlement n'était pas cohérent avec les orien-

tations du PADD (projet d'aménagement et de développement durable).

-23 associations ont émis un avis défavorable dont l'ASEOR pour les conséquences sur la commune d'Orsay, (objet d'une pétition des Orcéens)

-4 associations ont émis un avis favorable, une créée en 2005 et présidée par un salarié de la CAPS, une autre constituée par des élus de la majorité municipale,

-la commission d'enquête dans certaines parties de son rapport a politisé le débat ce qui n'était nullement son rôle.

La conséquence directe de ce PLU est une densification considérable qui n'a rien à voir avec le chiffre annoncé de 3000 habitants supplémentaires en 2021. Le collectif des associations de Palaiseau en avait estimé plus de 20.000, ce qui n'est pas du même ordre.

Rien n'a été étudié pour améliorer les accès à la RN 118 qui se feront toujours à travers Orsay avec un trafic beaucoup plus important dû, entre autre, à la densification du quartier de Lozère.

Le collectif s'est transformé en association : « APEP » (association pour la protection de l'environnement de Palaiseau).

### **RESULTAT DE L'ENQUETE PUBLIQUE DU PPRI** (plan de prévention contre les risques d'inondation)

La commission d'enquête sur le P.P.R.I. a remis son rapport à la Préfecture de l'Essonne le 28 avril 2006.

Certaines de nos remarques sur les anomalies que nous avons relevées et signalées ont été

retenues. D'autres très importantes ont été refusées par la société d'étude S.A.F.E.G.E. et par la D.D.E (dossier du P.P.R.I. du 04-05- 2006 annexe 4) .

Nous avons réitéré notre demande de révision auprès de Monsieur le Préfet de l'Essonne

#### **Pas de réponse à ce jour.**

La D.D.E. a demandé au S.I.A.H.V.Y. de faire évaluer le volume d'eau non stocké dans la zone des « neuf arpents » à Orsay en cas d'implantation d'une digue anti-crue allant de la RN 118

jusqu'aux déversoirs de Lozère. La société HYDRATEC est chargée de cette analyse qui doit durer 4 mois environ, et ce à partir du 02-10-2006

Après cette évaluation nous espérons que la D.D.E. et le S.I.A.H.V.Y. auront tous les éléments pour donner leurs avis sur la construction d'une digue anti-crue protégeant les personnes et les biens

du secteur des « neuf arpents » à Orsay.

### **PROJET D'AMENAGEMENT DES ECHANGEURS** **de Courtabœuf (rond point de Mondétour) et de la Folie Bessin (ring des Ulis)**

Le 18 septembre 2006 la DDE(direction départementale de l'équipement) a présenté les nouvelles versions du projet d'aménagement du ring des Ulis et du rond point de Mondétour.

Un premier projet datant de 1998 avait été soumis à la Mairie d'Orsay pour étude et en 2002 l'ASEOR en réunion de concertation avec la DDE a formulé des remarques concer-

nant ce réaménagement.

## Présentation des aménagements routiers proposés

### A : Liaison A10-Parc d'activité de Courtabœuf au niveau du grand dôme de Villebon.

Il va être réalisé en priorité une entrée vers l'A10-Sud ainsi qu'une sortie vers le Parc d'Activité en venant du Sud, le pont actuel à voie unique sera remplacé par un ouvrage neuf. Ces liaisons vont délester l'échangeur des Ulis qui reçoit actuellement tout le flux circulaire transitant vers la zone d'activités de Courtabœuf.

### B : Echangeur des Ulis.

deux nouvelles versions A et B ont été étudiées, marquant des progrès intéressants par rapport aux projets antérieurs, la variante B dite « échangeur à lunette » a été privilégiée.

#### Aménagements projetés.

-Suppression des 2 accès par le centre de l'anneau, source d'accidents.  
-Réalisation de 2 giratoires, de part et d'autre de la RN446 et RN 118, reliés par un pont enjambant ces axes. Ces giratoires permettront des entrées et sorties directes sur le réseau routier existant, à savoir la RD 35, la RD 118 et les RN 446 et 118.

Cette variante B produira un trafic plus fluide sur l'ensemble de ce secteur qui souffre depuis 25 ans d'embouteillages quotidiens avec son lot de perte de temps et de pollution.

Un réseau de liaisons cyclables est prévu conjointement à l'échangeur et aux giratoires.

### C : Echangeur de Mondétour.

#### Aménagements projetés.

-Le Rond point de Mondétour est transformé en giratoire avec 7 entrées et 6 sorties.

-Réalisation d'un deuxième giratoire autour du central téléphonique (niveau HP) qui supprimera le tourne à gauche via la RN 118.

-Une entrée directe sur la RN 118 vers le Sud depuis la RN 446 au niveau de l'Hermitage.

-Une voie collectrice, depuis l'échangeur des Ulis, le long de la RN 118 débouchant par un petit giratoire sur l'Avenue des Tropiques facilitant un accès dans ce secteur de la zone d'activités de Courtabœuf. Cette voie devrait délester la RN 446 et le giratoire de Mondétour.

-Est à l'étude une sortie directe sur l'Avenue des Tropiques depuis la RN 118 Nord.

Suite à cette présentation l'ASEOR a adressé des commentaires et des Propositions à la Mairie et à la Direction départementale de l'Équipement de l'Essonne visant essentiellement les circulations douces.

Dans le contexte de ces grands travaux l'ASEOR a redemandé la réalisation d'une passerelle commune piétons/vélos pour relier le quartier du Bois Persan au chemin de la Cyprenne, chemin communal coupé par la percée de la RN 118 et non restitué.

Les plans d'ensemble de ces aménagements routiers sont consultables sur le site internet de la DDE 91 :

[www.routes-nationales91.fr](http://www.routes-nationales91.fr)

# **OIN « Massy-Palaiseau- Saclay- Versailles- Saint Quentin »**

et

## **la Révision du**

### **SDRIF**

Actuellement 3 projets en cours d'élaboration :

« l'Opération d'intérêt National »

« la Révision du Schéma directeur de l'Ile de France »,

« les contrats de projets Etat- Région »,

définissent les grandes orientations d'urbanisme de la région Ile de France.

L'objectif est leur finalisation pour la fin 2006.

#### 1. **OIN** (Opération d'intérêt National )

#### **Un premier rapport du Préfet de Région**

remis le 5 janvier 2006 fixait les grandes lignes du projet :

-50 communes concernées sur l'Essonne et les Yvelines dont : Orsay, les Ulis, Marcoussis, Bures, Gif, Palaiseau, etc...

-les espaces urbanisables :

plateau de Saclay : 730ha,

Saint Quentin : 330 ha,

Communauté de Versailles et du grand parc : 140ha,

Partie (Massy, Lonjumeau, Champlan...) : 750ha,

-création de 50.000 à 100.000 emplois,

-construction de 5.000 logements par an,

-réalisation d'un transport en commun lourd sur le plateau en plus du TCSP.

#### **Un deuxième rapport du Préfet de Région**

remis le 17 juillet 2006, (arrivé mi-septembre dans les mairies concernées et actuellement mis sur le site internet de la Préfecture : <http://www.idf.pref.gouv.fr> )

Ce rapport est précédé d'une lettre signée du Ministre de l'Equipement donnant mission de « *créer le plus grand foyer d'innovation européen* » sur ce territoire.

Il comprend :

-un projet de convention du GIP « groupement d'intérêt public » chargé de la gouvernance du projet (4 collègues, les associations de sauvegarde de l'environnement n'en font pas partie)

-le calendrier du concours international d'idées d'urbanisme pour l'aménagement de ce secteur , centré sur le plateau de Saclay considéré comme « cœur de cible » :

automne 2006, concertation sur le cahier des charges,

fin de l'année 2006, lancement du concours,

début 2007 remise des projets,

concertation de mi 2007 à 2008,

-la composition du comité de pilotage informel.

Il faut noter les nouveaux chiffres de 100.000 emplois nouveaux et de 80.000 logements (repris par la presse ; voir « le Parisien » du 14/09/2006 ). Ce choix du nombre d'emplois, qui correspond à la valeur haute du premier rapport, ne serait justifié que par la rentabilité du transport en commun lourd qui doit être réalisé.

**Une présentation du cahier des charges pour le concours d'idées** a eu lieu le vendredi 10 no-

vembre à HEC.

## 2. Révision du SDRIF (schéma directeur de la région Ile de France)

Le Conseil régional a voté le 23 juin la « **Vision régionale** » (document disponible depuis fin juillet sur le site de la Région : <http://www.iledefrance.fr/?IDINFO=6390> rapports et délibérations n°CR67-06).

Cette « Vision » est très inquiétante, du fait des principes de développement retenus tels que :

*« c'est la concentration d'activités qui est le principal moteur de la croissance »*

et aussi

*« La répartition Ile de France/autres régions françaises qui avait prévalu, avec une maîtrise de la croissance en Ile de France, a eu des effets contre-productifs »...*

On change complètement de philosophie par rapport au schéma de 1994 toujours opposable.

### *A vous d'en juger ?*

Plus de la moitié des 60.000 logements à construire chaque année correspondrait à l'arrivée de nouveaux ménages.

La concrétisation d'un schéma directeur établi sur une telle vision ne peut conduire qu'à la disparition d'une partie importante des espaces naturels et agricoles de la « Ceinture verte » de la région parisienne, du moins de ce qu'il en reste, malgré quelques bonnes intentions pour leur sauvegarde disséminées dans le texte.

Le planning actuel prévoit :

- avis des conseils généraux en octobre,
- adoption de l'avant projet par la Région en décembre,

**L'analyse des différents documents de l'Etat et de la Région montre que les objectifs de l'OIN et du SDRIF sont conformes entre eux.**

## 3. Les contrats de projets Etat- Région (CPER)

Les négociations Etat- Région pour l'établissement des contrats de projets « 2007- 2013 » (CEPR, anciennement contrats de plan) ont commencé.

La signature de ces contrats est également prévue pour décembre 2006 (voir site de la Préfecture de Région [http://www.idf.pref.gouv.fr/actu/dossiers/2006/CPER\\_IDF.htm](http://www.idf.pref.gouv.fr/actu/dossiers/2006/CPER_IDF.htm))

---

***Bonnes fêtes de fin d'année  
et  
Meilleurs vœux pour 2007***

---

**Faites adhérer à l'ASEOR, vos amis, vos voisins :**

Membre actif 15€, Membre Bienfaiteur 30€, Etudiant 3€

**Nom :**

---

**Prénom :**

**Adresse :**

---